

Sceaux, 23 décembre 2019

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

---

## **Cross de Sceaux : top départ pour les inscriptions !**

**Le 45<sup>e</sup> cross de Sceaux se tiendra le dimanche 2 février 2020 de 9h15 à 12h. Organisé par la ville de Sceaux, cet évènement sportif rassemble plus de 1 000 coureurs ! Il est soutenu par la Région Île-de-France et le Département des Hauts-de-Seine.**

Les inscriptions se font en ligne sur [sceaux.fr](http://sceaux.fr) du **23 décembre 2019 au 31 janvier 2020 jusqu'à midi** ou à l'accueil de l'hôtel de ville, 122 rue Houdan, **du 13 au 27 janvier 2020 jusqu'à 17h30**. La participation aux deux courses payantes (5 et 10 km), ainsi qu'à la marche nordique (5 km) est limitée aux 1 000 premiers inscrits.

### **Sept épreuves au programme**

Le cross de Sceaux rassemble enfants, familles et sportifs autour de six courses et d'une marche nordique. Deux courses payantes, 5 et 10 km, sont organisées depuis le parc du domaine départemental de Sceaux **dès 9h15**. Par ailleurs, quatre courses gratuites à destination des plus jeunes (dès 7 ans) et des familles sont prévues avec des départs échelonnés **entre 10h30 et 11h40** au jardin de la Ménagerie, 70 rue Houdan.

### **Une marche nordique gratuite**

Pour la troisième fois, une marche nordique est organisée. Elle est une nouvelle fois gratuite. Le départ sera donné **à 9h25** dans le parc de Sceaux. Les participants compléteront une boucle de 5 kilomètres traversant le parc de Sceaux, le centre-ville et le jardin de la Ménagerie. La marche nordique est un sport de plein air qui se pratique à l'aide de bâtons conçus spécialement pour cette discipline. Les bâtons permettent de renforcer son équilibre, de réduire l'impact sur les articulations et les risques de chute. Il s'agit d'un dérivé du ski de fond.

> Programme, parcours, tarifs et règlement du cross sur [sceaux.fr](http://sceaux.fr).

**Contact presse : Antoine Hamon - Tél. : 01 41 13 32 60 – [antoine.hamon@sceaux.fr](mailto:antoine.hamon@sceaux.fr)**